

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements, no 2
en date du 9 novembre 1999

Demandeur : Option Consommateurs

Question 32 **Référence : SCGM-6, doc. 6, p. 1, ligne 4**

Pourriez-vous indiquer si le « net-lag » de 86,23 jours et le nombre de jours de 48,73 sont positifs ou négatifs dans cette étude et réviser la pièce en conséquence, le cas échéant?

Réponse

Le net-lag et le nombre de jours sont des valeurs positives. Le net-lag de 86,23 jours est obtenu en faisant la somme de 37,50 (nombre de jours lag pour les revenus de gaz) et 48,73 (nombre de jours pour les taxes foncières, taxes sur le capital, redevances à la Régie). Une présentation détaillée de l'analyse du lead-lag a été déposée lors de la cause tarifaire 1999, R-3397-98, SCGM-13, document 15.